

Présents pour le SNUipp : Catherine Desliens, Pierre Brezot, Bruno Ribard.

Cette Commission nationale d'aide à la scolarité de décembre 2018 examine les propositions des premiers CCB (Conseils consulaires pour les bourses) pour la campagne de rythme sud et des seconds CCB pour le rythme nord.

Prochaines CNB : 12 et 13 juin 2019, 17 et 18 décembre 2019

Bilan de la campagne 2018

Liminaire de M. Bouchard : Le Directeur de l'AEFE présente un bilan des travaux de la commission.

Pays du rythme Nord

23 706 boursiers (- 1 %)

Taux de satisfaction des demandes : 83,3 %

Montant des bourses accordées : 94,51 M€ (+ 1 %)

Coût moyen par boursier : 3 987 € (+ 2,2 %)

Montant moyen des frais de scolarité stricto sensu : 5 537 € (+ 3,7 %).

Pays du rythme Sud

1 726 boursiers (+ 4,7 %)

Taux de satisfaction des demandes : 89,2 % (+2,7 %)

Montant des bourses accordées : 10,46 M€ (+ 21,3 %)

Coût moyen par boursier : 6 063 € (+ 15,9 %).

Montant moyen des frais de scolarité stricto sensu : 5 563 € (+18 %).

Total pour les années scolaires 2017/2018 (RN) et 2018 (RS)

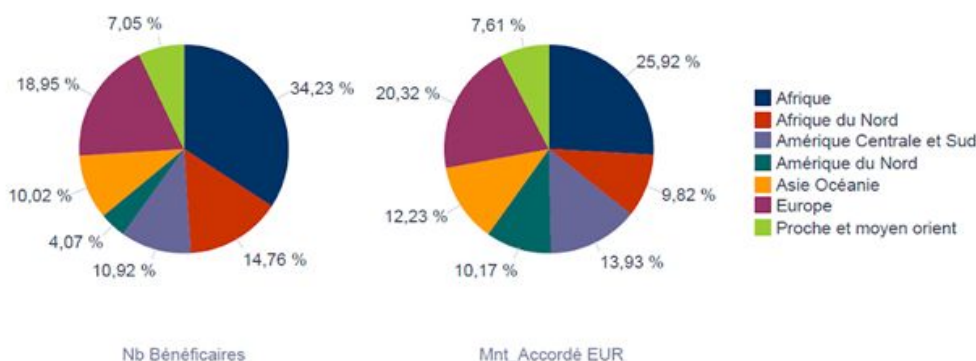
25 432 boursiers (-0,7%) pour 104,98 M€ (+2,8 %) : tous les besoins ont été couverts.

Quotité moyenne de bourse accordée : 78,8 %

Quotité moyenne accordée aux familles monoparentales : 86,3 % ; familles biparentales : 75,7 %

Pourcentage de familles à 100 % : 40 % (+0,3 point)

Répartition des boursiers et montants selon les zones géographiques :



Demandes de dérogations pour classes non homologuées :

100 établissements concernés pour le Rythme Nord et 1 pour le Rythme Sud.

Nouvelles demandes chaque année. Recevables si enseignements sur programmes français, dont la moitié au moins est dispensée en français. En débat sur la réforme de l'EFE. Nécessitera que l'Agence s'adapte. Pas de dérogation pour Label FrancEducation s'appuyant sur programmes locaux.

751 boursiers dans 351 classes pour un total de 2,8 M€.

ASESH

Bourses destinées à financer les accompagnants à la scolarité d'élèves en situation de handicap (ASESH). 69 à ce stade, contre 51 l'an dernier pour 198 324 € mais nombreux dossiers sont encore attendus en période 3.

A titre indicatif, en 2017/2018-3 : 89 ASESH pour 293 754€.

Problèmes d'écart des tarifs horaires de 1 à 10, qui sont plafonnés mais pas encadrés.

Bourses parascolaires : Demi-pension et transports

2018/2019 rythme nord : 18,5 M€ (17,9 M€ l'an dernier).

2019 rythme sud : 1,39 M€ (1,46 M€ l'an dernier).

Les bourses parascolaires représentent 19,8 % du montant total des bourses accordées.

En augmentation régulière (+1,2 %). Enjeu en termes de maîtrise des risques financiers et comptables (priorité renouvelée de ce service). Attention des postes les plus exposés sur l'utilisation effective de ces bourses et appelle à un contrôle plus strict par certains établissements dans le cadre des bilans.

Boursiers non-inscrits

1 537 enfants concernés (+3,9 %).

•Postes les plus concernés par la non-inscription des élèves boursiers après la 1^{re} CNB : Dakar, Tananarive, Madrid, Tunis, Bamako, Abidjan et Casablanca.

•96 non-inscrits pour raisons financières (78 l'an dernier), soit 6,2% des élèves non scolarisés

•34 non-inscrits par manque de place (14 l'an dernier).

Bourses pour les Résidents

Bourses accordées à 26 familles de résidents de l'Agence : 29 996 €.

Rappel : les demandes de bourses sur parascolaire et bourses sur 3 mois faux-résident sont possibles.

Budget 2019

La dotation de l'État inscrite au PLF 2019 est fixée à 105 M€. Un recours à la réserve est possible. Les moyens budgétaires alloués au dispositif couvriront les besoins.

Éléments favorables

•Euro fort : par ses effets, cela couvre les hausses de tarifs.

•Baisse de la PFC (participation financière des établissements) de 9 à 7,5 % qui devrait conduire à des baisses de tarifs ou limiter les hausses.

Éléments défavorables

•Relèvement du Qmax à 23 000€ difficilement quantifiable, à valider par la CNB.

Impact significatif : hausse attendue entre 2,5 et 3M€ sans compter l'appel d'air de nouvelles familles.

•Étalement dans le temps de la loi de revalorisation des enseignants au Liban. Augmentation progressive (+4,5 % par an)

•Internat d'excellence à Tananarive qui pourrait coûter entre 150 et 200 000 € en fourchette haute. Ouverture progressive et sur critères définis localement.

Déclaration de Patrick Soldat pour la FSU

Remerciements aux services, notamment aux personnels de l'Agence et à ceux du réseau consulaire qui vont subir une baisse des moyens indignes (-10 % masse salariale).

Déclaration des syndicats de la FSU à la Commission nationale des bourses de l'AEFE

En premier lieu, la FSU tient à remercier l'ensemble des personnels qui rendent possible l'organisation et l'octroi de l'aide à la scolarité. À la Centrale de l'AEFE, mais également dans le réseau consulaire, où nous avons dénoncé le plan gouvernemental qui consiste, à amputer le réseau des Affaires étrangères de 10 % de sa masse salariale, et alors que l'ensemble des personnels travaille déjà à flux tendu

Pour ce qui est de l'Agence et de l'enseignement français à l'étranger, la FSU rappelle son attachement à l'Établissement public, et aux missions de service public d'Education, en France comme à l'étranger : ces missions nécessitent des moyens à la hauteur des besoins et d'une vraie politique d'influence.

La FSU est pour une éducation d'excellence, ce qui est différent d'une éducation élitiste, contraire aux missions de service public. C'est pourtant ce que devient le réseau aujourd'hui par manque de moyens.

Concernant l'annonce sur le quotient (Qmax), nous dénonçons une tromperie qui se cache derrière une mesure positive. Cette augmentation n'est pas financée et la mission 151 (aide à la scolarité) du budget 2019 ne comprend pas cette mesure. C'est donc une nouvelle charge qui va peser sur l'Agence, déjà en très grande difficulté budgétaire, comme nous l'avons dit au récent Conseil d'administration. Le Ministre émet des idées, c'est bien, mais qu'il les accompagne de moyens !

Enfin, nous dénonçons solennellement l'augmentation des frais universitaires pour les étudiants extra-communautaires, mesure condamnée par la Conférence des Présidents d'université, qui en a demandé la suspension. Ce sont des mesures absurdes que la FSU condamne, et qui vont mettre un terme à des centaines de projets, dont ceux de futurs étudiants issus du réseau de l'Enseignement français à l'étranger.

La FSU rappelle son attachement aux missions de service public, tant pour le réseau AEFE que celui du MEAE. Ces missions nécessitent des moyens nécessaires.

La FSU est pour une éducation d'excellence, ce qui est différent d'une éducation élitiste contraire aux missions de service public.

Le relèvement du Qmax est une tromperie. C'est une mesure positive, mais le problème est le financement de cette mesure va être à la charge de l'Agence qui manque déjà de moyens. Cette politique pose un réel problème qui émet idées sans les moyens nécessaires

Autre mesure très négative : l'augmentation des frais universitaires pour étudiants extra-communautaires : mesure élitiste et non d'excellence, ce sont aussi des étudiants qui viennent du réseau, ce sont des mesures absurdes que nous condamnons.

Réponses de M. Aguesse, chef du Service de l'aide à la scolarité de l'AEFE, aux interventions des membres de la CNB

La baisse des dépenses s'explique par l'Euro fort, l'érosion des demandes en Amérique du Nord (pas nouvelle), en Europe (autres offres éducatives) et la mobilité (départs).

Un dépassement probable de l'enveloppe concernant l'accompagnement des élèves en situation handicap est prévu : il s'agit d'une enveloppe séparée mais qui provient du même budget, il n'y aura donc pas de soucis pour le financement des accompagnants.

L'augmentation des frais d'inscription pour l'enseignement supérieur risquent de freiner les élèves du réseau malgré les vœux de la CNB, mais le service scolarité n'a pas d'influence sur cette mesure.

En ce qui concerne la justification des rejets, l'Agence a toujours notifié les motifs de rejets.

Une instruction a été donnée aux chefs d'établissements pour inscrire les élèves boursiers même si des droits restent impayés (mais cela est en contradiction avec les obligations des DAF). Le traitement doit se faire au cas par cas avec le service de scolarité de l'Agence.

Approbaton du relèvement Qmax proposé par ministre :

2 abstentions (UNSA et FSU), 13 pour.